

Rapport du Président

Partie I: Compte rendu des débats de la RPM

1. Introduction

La Réunion préparatoire régionale pour l'Europe (RPM-EUR) a été organisée par le Bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à Andorre-la-Vieille (Andorre) du 1er au 3 décembre 2009, à l'aimable invitation du Gouvernement d'Andorre.

L'objectif de la RPM-EUR était de déterminer, au niveau régional, les priorités du développement des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (TIC), compte tenu des contributions soumises par les Etats Membres et les Membres du Secteur de la région. Les participants ont formulé un ensemble de propositions sur les questions prioritaires pour la région, qui serviront de base aux contributions soumises à la Conférence mondiale de développement des télécommunications qui se tiendra en 2010 (CMDT-10), laquelle déterminera l'orientation des travaux futurs du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D) pour la prochaine période quadriennale.

Le présent rapport rend compte des travaux et des résultats de la réunion.

2. Participation

Quarante-six participants représentant 17 pays, trois exploitations, des organismes scientifiques ou industriels et d'autres entités s'occupant de télécommunications et deux organisations régionales ou internationales ont participé à la réunion. La liste des participants est disponible [ici](#).

3. Réunion des Chefs de délégation

Conformément à la pratique suivie de longue date par l'UIT, les participants à la réunion des Chefs de délégation ont recommandé que le pays hôte (Andorre) désigne le Président de la RPM. M. Jaume Salvat (Andorre) a été nommé Président de la réunion. Les participants ont également décidé de proposer deux Vice-Présidents (France et Pologne respectivement).

Les Chefs de délégation ont approuvé l'ordre du jour proposé ainsi que le plan de gestion du temps.

Une contribution de la WebForce International Federation, Membre de Secteur de l'UIT-D, a été examinée lors de la réunion des Chefs de délégation. Les participants ont estimé que ce document prêtait quelque peu à controverse étant donné qu'il propose des solutions qui ne sont pas neutres d'un point de vue technologique, voire qui critiquent d'autres technologies utilisées. Les Chefs de délégation ont proposé que le document soit examiné par la RPM pour être éventuellement révisé, afin d'être plus neutre d'un point de vue technologique et d'ajouter un lien vers des informations plus détaillées. Ils ont par ailleurs préconisé d'organiser une réunion avec le représentant de la WebForce, le Directeur du BDT et le Chef de la délégation française afin d'examiner la question plus avant.

4. Cérémonie d'ouverture

Le Directeur du Bureau de développement des télécommunications (BDT), M. Sami Al Basheer Al Morshid, a souhaité la bienvenue à tous les participants à la réunion et a remercié le pays hôte des excellentes dispositions qu'il avait prises. Il a insisté sur l'importance que revêt la RPM, en ce sens qu'elle permet de porter à l'attention du BDT les problèmes, les priorités et les besoins des pays européens concernant le développement des TIC. Il a indiqué que les discussions qui ont eu lieu ici serviraient de contributions pour la CMDT-10, qui déterminera l'orientation des travaux du Secteur de développement de l'UIT en Europe et dans le monde. Le Directeur du BDT a souligné que, depuis la dernière CMDT tenue en 2006, le monde avait beaucoup changé et notamment traversé une crise financière qui n'avait épargné aucune région ni aucun pays, et qui avait touché les entités du secteur privé comme les particuliers. Le nombre de fournisseurs de services de télécommunication a augmenté, comme l'a clairement montré l'Exposition ITU TELECOM WORLD 2009 qui s'est tenue récemment. De nouveaux réseaux, dispositifs et services de télécommunication sont par ailleurs apparus sur le marché, diversifiant ainsi les choix et les opportunités pour tous. En conséquence, il est de la plus haute importance que les besoins et priorités en matière de TIC de toutes les régions du monde soient pris en compte dans les résultats de la CMDT-10 à la lumière de l'évolution de l'environnement.

M. Al Basheer a déclaré qu'il comptait sur les contributions et l'appui sans faille des pays européens pour mettre en oeuvre les projets et les initiatives du BDT. Il a fait observer qu'aucune contribution n'était trop modeste lorsqu'il s'agit d'aider les pays à trouver une solution aux problèmes mondiaux auxquels ils sont confrontés. Il a ajouté que ces efforts étaient très appréciés par le BDT et les pays bénéficiaires. M. Al Basheer a cité comme exemple les travaux couronnés de succès effectués par l'UIT dans la région Europe au cours des quatre dernières années et a demandé aux participants de faire connaître leurs points de vue sur les domaines dans lesquels le BDT devrait faire porter ses efforts au cours de la prochaine période quadriennale pour la région. Le texte intégral de son allocution est disponible [ici](#).

Le Vice-Secrétaire général de l'UIT, M. Houlin Zhao, a remercié le Gouvernement d'Andorre d'avoir organisé la réunion. Après avoir mis l'accent sur les excellents résultats obtenus à l'issue de plusieurs manifestations importantes organisées par l'UIT en 2009, il a insisté sur l'importance que revêtent les TIC dans l'atténuation des effets des changements climatiques. Le Vice-Secrétaire général de l'UIT a évoqué le rôle actif que joue l'Union en formulant des normes sur les TIC destinées à améliorer l'efficacité énergétique et en coordonnant l'utilisation des fréquences aux fins de la surveillance du climat, de la prévision et de la détection des catastrophes et de l'organisation des secours en cas de catastrophe. Il a indiqué que l'UIT déployait des efforts pour faire reconnaître le rôle des TIC dans le document final qu'établira la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Copenhague (Danemark) fin 2009. Enfin, il a encouragé les pays européens à saisir l'occasion qu'offrait cette RPM pour réfléchir à la manière dont les travaux futurs de l'UIT sur le développement pourraient contribuer à mieux répondre aux besoins des membres de cette région. Le texte intégral de son allocution est disponible [ici](#).

Au cours de son allocution, le Ministre de l'aménagement du territoire, de l'environnement et de l'agriculture de la Principauté d'Andorre, M. Vicenç Alay Ferrer, a indiqué qu'il était très agréable pour Andorre d'accueillir cette RPM pour la région Europe et il a remercié l'UIT ainsi que les pays européens qui avaient su faire confiance à Andorre pour l'organisation de cette manifestation. Dans cette optique, il a souligné que les pays européens devaient participer activement aux travaux préparatoires en vue de la CMDT-10.

M. Alay a par ailleurs insisté sur l'importance du rôle que jouent les TIC dans la création d'emplois et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens des pays du monde entier. Il a ajouté que les TIC constituent une composante très importante du développement économique d'Andorre et que tous les habitants du pays devaient pouvoir bénéficier de la même qualité de service et au même prix. Les TIC et les télécommunications doivent être novatrices, disponibles et accessibles à tous, à un prix abordable. Il a noté que les administrations devaient non seulement encourager l'adoption de politiques en faveur du service universel, en particulier du large bande et promouvoir le renforcement des capacités, mais aussi assurer une coordination efficace pour le déploiement des TIC tout en gardant à l'esprit la nécessité de renforcer la cybersécurité et d'assurer la protection en ligne des enfants. En conclusion, M. Alay a fait passer le message qu'Andorre reste déterminée à contribuer aux activités que coordonne l'UIT et à aider les pays en développement à mettre en place les TIC et les services connexes.

5. Ordre du jour et plan de gestion du temps

Conformément à la recommandation formulée par les Chefs de délégation, M. Jaume Salvat, P.-D. G. de Servei de Telecomunicacions (Andorre), a été nommé Président de la RPM et M. Richard Boidin (France) et Mme Agnieszka Zaborowska (Pologne) ont été nommés Vice-Présidents. Ces nominations ont été approuvées à l'unanimité par les participants.

Le Président a exprimé sa reconnaissance pour cette nomination et a formé l'espoir que la réunion serait fructueuse. Il a ajouté qu'il attendait avec intérêt les observations ainsi que les contributions aux débats pendant les trois prochains jours.

Le projet d'ordre du jour ([Document 01\(Rév.1\)](#)) et le plan de gestion du temps ([Document DT/01\(Rév.1\)](#)) ont été approuvés par les participants.

M. Yury Grin, Directeur adjoint du BDT, a été désigné par le Président comme Secrétaire de la réunion.

6. Etat du développement des TIC dans la région: problèmes et possibilités

Le BDT a présenté le [Document 08](#) "Profils statistiques 2009 de la société de l'information – Europe", qui donne une vue d'ensemble des tendances actuelles dans le domaine des télécommunications/TIC, met en lumière la situation des TIC et du large bande en Europe, notamment la croissance rapide de la téléphonie mobile, et compare l'évolution des télécommunications/TIC à l'intérieur et à l'extérieur de la région. Le nouvel indice de développement des TIC (IDI) a été présenté.

Les participants ont pris note du Document 08 et ont remercié l'UIT de l'excellent travail qui avait été accompli pour l'établissement du rapport, tout en ajoutant que si l'Europe était en tête pour le développement des TIC, il restait des différences entre les pays de la région et aussi à l'intérieur des pays.

7. Mise en oeuvre du Plan d'action de Doha

Le BDT a présenté les documents suivants:

Document 03: Le document intitulé [Rapport sur la mise en oeuvre du Plan d'action de Doha - Programmes, commissions d'études, activités et initiatives dans la région Europe](#) est un rapport d'activité sur la mise en oeuvre du Plan d'action de Doha dans la région Europe. Il contient un résumé des différentes activités menées par le BDT dans la mise en oeuvre des Programmes, des Commissions d'études, des activités et des initiatives spéciales de la CMDT-06 au cours des deux dernières années et demie, l'accent étant mis en particulier sur la région Europe.

Les participants ont remercié le BDT pour le rapport rendant compte des principaux résultats qu'il avait obtenus en ce qui concerne la mise en oeuvre des activités relevant du Plan d'action de Doha ainsi que des Résolutions de la CMDT, de l'AMNT et de la Conférence de plénipotentiaires. Ils ont fait observer que le rapport offrait un cadre approprié pour les activités que le BDT devra entreprendre au cours des quatre prochaines années. Ils ont ajouté qu'au niveau mondial, les objectifs et les priorités des programmes, activités et initiatives semblaient être précis.

Document 04: Le document intitulé [Rapport sur la mise en oeuvre du Plan d'action de Doha \(mise en oeuvre du SMSI\)](#) donne un aperçu des activités menées par le BDT dans le contexte du Plan d'action du SMSI et des grandes orientations correspondantes. Ce document souligne le double rôle que joue l'UIT en tant que responsable de la mise en oeuvre et en tant que coordonnateur pour un certain nombre de grandes orientations. A cet égard, le SMSI réuni en 2005 a confié à l'UIT le rôle de modérateur/coordonnateur principal pour les grandes orientations C2 (L'infrastructure de l'information et de la communication), C5 (Etablir la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC) et, à partir de 2008, C6 (Créer un environnement propice) de l'Agenda de Tunis, ainsi que le rôle de partenaire potentiel pour plusieurs autres grandes orientations. Dans ce cadre, la CMDT-06 a adopté la Résolution 30 (Rév.Doha, 2006) sur le rôle du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT dans la mise en oeuvre des résultats du SMSI, qui reconnaît que l'UIT-D est un partenaire clé de cette mise en oeuvre, en raison de ses compétences et de son expérience fondamentales. Le document contient également une feuille de route sur le suivi du SMSI effectué par l'UIT et invite les participants à soumettre des contributions. Les administrations ont été encouragées à formuler leurs observations sur le projet de feuille de route pour la grande orientation C2 et sur les activités menées à cet égard.

Les participants ont pris note du document.

Document 02: Le document intitulé [Rapport sur la mise en oeuvre du Plan d'action de Doha \(Résolution 17 - Initiatives régionales\)](#) donne un aperçu de la mise en oeuvre des initiatives régionales conformément à la Résolution 17 (Rév.Doha, 2006). Les participants ont été encouragés à appuyer les initiatives régionales proposées à la suite des autres RPM en vue de la prochaine période quadriennale et à examiner des initiatives régionales possibles pour la région Europe.

Les participants ont remercié le BDT d'avoir élaboré ce document utile et se sont déclarés favorables à l'idée de mettre en oeuvre les projets selon un axe régional, étant donné qu'il s'est avéré que cette solution était à la fois efficace et rentable. A cet égard, les participants ont également souligné la nécessité de travailler en étroite collaboration avec des organisations régionales pour l'exécution de projets et d'initiatives dans les régions concernées.

Les participants ont demandé des renseignements complémentaires sur la mise en oeuvre des initiatives régionales. Les administrations ont pris note de l'utilité de ces renseignements détaillés, qui indiquent la teneur des projets en question, l'état d'avancement de leur mise en oeuvre, les obstacles, les solutions possibles, etc., pour pouvoir bénéficier des enseignements tirés de la mise en oeuvre de ces initiatives. A cet égard, l'établissement de rapports d'évaluation faciliterait la prise de décisions par les donateurs quant au financement futur de ces projets/initiatives régionales.

En outre, les participants ont relevé qu'il était nécessaire de bien comprendre la corrélation entre les différentes Résolutions, les modalités de leur mise en oeuvre et les liens avec les travaux menés par les différentes Commissions d'études. Les résultats des différentes initiatives régionales pourraient contribuer utilement aux questions dont l'étude a été confiée aux Commissions d'études.

Outre les crédits affectés aux projets par des banques de développement et des organisations régionales, il a été fait observer que le BDT pourrait également se mettre en rapport avec des pays pris individuellement pour le financement de projets, étant donné que bon nombre d'entre eux disposent peut-être de crédits additionnels à l'appui de ces projets.

Document 05: Le document intitulé [Résumé du Plan d'action de l'UIT-T pour les Résolutions de l'AMNT-08 \(Johannesburg, 2008\)](#) comprend 17 Résolutions qui se rapportent aux activités de l'UIT-D. Les participants ont été priés d'examiner la teneur de ces 17 Résolutions de l'AMNT lorsqu'ils élaboreront leurs propositions à l'intention de la CMDT-10.

Les participants ont pris note du document et ont demandé à l'UIT d'accorder une attention particulière, dans l'examen des thèmes sur lesquels portent ces 17 Résolutions de l'AMNT, à la nécessité d'éviter les chevauchements entre activités des Secteurs.

Document 07: Le document intitulé [Rapport sur la mise en oeuvre des Résolutions de la CMDT-06 \(du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2009\)](#) donnait des renseignements sur la mise en oeuvre des Résolutions de la CMDT-06 dans le cadre des Programmes, des Commissions d'études, des activités et des initiatives spéciales et, en particulier, sur les activités menées en vue de l'application de chaque Résolution.

Les participants ont pris note du document.

8. Questions pour les travaux futurs du BDT

Document 06: Le document intitulé [Regard neuf sur les activités de l'UIT-D](#) présenté par le BDT, à la demande du GCDT, visait à stimuler les discussions, notamment sur la planification des activités du BDT et les possibilités de regroupement dans le cadre des travaux préparatoires pour la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2010 (CMDT-10). Dans ce document, il est proposé de regrouper les activités, afin que les ressources puissent être attribuées de manière plus efficace. Le Directeur du BDT a précisé que les propositions figurant dans le document étaient présentées à titre d'exemple et que les membres étaient invités à soumettre de nouvelles contributions, s'ils le jugeaient approprié.

En outre, un exposé intitulé *Bref aperçu des travaux préparatoires pour la CMDT-10* a été présenté par le BDT, afin de donner une vue d'ensemble des résultats des RPM organisées à ce jour et de faire le point des travaux préparatoires en vue de la CMDT-10.

Les participants ont remercié le BDT pour les informations présentées dans le Document 06 ainsi que pour la vue d'ensemble des résultats des quatre RPM précédentes. D'une manière générale, les participants ont été favorables à l'approche proposée dans le Document 06 et ont souligné que, d'une manière générale, l'idée de regrouper les activités sous les rubriques infrastructures de l'information et des communications, applications TIC, environnement propice et renforcement des capacités allait dans le sens de l'approche qui a été examinée par les pays européens. Pour les pays ayant des besoins spéciaux, les pays les moins avancés (PMA), les petits Etats insulaires en développement (PEID), les participants ont considéré que l'approche consistant à ouvrir l'accès à plusieurs sources de financement différentes, en plus du budget ordinaire du BDT, était satisfaisante. Dans l'ensemble, les pays ont souscrit à l'idée d'appuyer les activités menées au titre de cette initiative et d'y contribuer.

En outre, les participants ont noté que les activités traitées par les Commissions d'études avaient une dimension mondiale et constituaient un mécanisme très utile pour les pays désireux d'y contribuer et d'interagir avec d'autres pays. Les participants ont insisté sur la nécessité de coordonner les Programmes et les Commissions d'études et ont fait observer que ce processus pouvait désormais également être élargi aux initiatives régionales. Ils ont en outre encouragé les pays européens à participer activement aux travaux des commissions d'études.

Les participants ont réfléchi plus avant aux initiatives régionales possibles pour la région Europe et ont souligné que ces initiatives devaient être axées sur le partage d'informations et de données d'expérience s'agissant du passage de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique ainsi que des applications TIC telles que la cybersanté.

En outre, les participants ont encouragé l'UIT à rechercher des moyens de mieux répondre aux besoins des membres du secteur privé dans les activités menées par les trois Secteurs.

Document 10: Le document intitulé [Situation des personnes handicapées en ce qui concerne les TIC](#) a été présenté par la Bulgarie. Il s'agit d'une proposition d'initiative régionale visant à:

1. faciliter la création de bibliothèques/bases de données spécialisées nationales et régionales afin de fournir aux personnes aveugles ou malvoyantes un accès Internet à grande échelle;

2. mettre en place des équipements (matériels et logiciels) adaptés, assurer une formation et procéder à la mise en service;
3. promouvoir et encourager l'adoption généralisée des services d'accès à la télévision numérique.

Document 12: Ce document, présenté par la Roumanie, contient une proposition d'initiative régionale relative à la cyberaccessibilité en Europe centrale et orientale - L'Internet pour les personnes aveugles ou malvoyantes, qui vient appuyer le Document 10 soumis par la Bulgarie.

Les participants ont examiné les contributions soumises par la Bulgarie et la Roumanie (Documents 10 et 12).

Les participants ont souligné l'importance de l'accessibilité pour les personnes âgées, les personnes handicapées, les enfants, en particulier les enfants marginalisés et d'autres groupes défavorisés et vulnérables. A cette fin, et en complément de ce qui précède, d'autres exemples ont été cités concernant les façons d'améliorer l'accessibilité. Les participants ont également pris note avec satisfaction des activités du Groupe mixte de coordination sur l'accessibilité et les facteurs humains (JCA-AHF) de l'UIT.

Pour résumer les discussions sur ce sujet, le Président a souligné l'importance de l'accessibilité pour ces groupes en Europe, et en particulier celle de l'initiative présentée dans les Documents 10 et 12.

Document 11: Le document intitulé Optimisation des Bandes I, II et III pour la radiodiffusion (radio): quelle politique européenne pour la radiodiffusion analogique et numérique a été soumis par l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires (AMARC). Dans ce document, il est indiqué que l'affectation de la ressource spectrale "par appartement" pose des problèmes à l'industrie de l'audiovisuel et aux éditeurs de biens culturels, étant donné qu'une telle approche favorise les opérateurs de télécommunication (large bande) par rapport aux fournisseurs de services (radiodiffusion), au détriment des médias communautaires. Dans ce document, il est proposé d'adopter une approche globale pour ce qui est de l'affectation de la ressource, en fonction de choix stratégiques en matière de diversité culturelle et d'indépendance des médias.

Les participants ont décidé de ne pas considérer le Document 11 comme une proposition soumise à la RPM, estimant qu'il sortait du cadre de la réunion.

9. Observations générales

Les participants ont aussi formulé les observations générales suivantes:

- Il serait utile que le BDT regroupe dans une publication, ou affiche sur le site web du BDT, un ensemble de bonnes pratiques relatives à la gestion des projets de développement des TIC. Cette ressource permettrait d'attirer l'attention sur les problèmes que les pays et les organisations ont rencontrés lors de la mise en oeuvre de projets dans le monde entier et serait utile aussi bien aux pouvoirs publics qu'aux entités du secteur privé.
- Les participants ont rappelé que les programmes et activités conçus pour les pays en développement devaient être étendus aux pays dont l'économie est en transition.

Partie II: Proposition de la région Europe concernant les travaux futurs

Après avoir pris en considération la présentation des documents et les interventions, la RMP-EUR a identifié, pour les travaux futurs de l'UIT-D, les domaines prioritaires pour les programmes, les initiatives régionales et les propositions de Questions devant être étudiées par les Commissions d'études qui sont présentés ci-dessous.

Domaines prioritaires pour les Programmes

Les participants à la RPM-EUR ont souscrit au classement des sujets par ordre de priorité qui est proposé dans le Document RPM-EUR09/06 et ont convenu que, pour ces sujets qui concernent le monde entier, on pourrait mettre en oeuvre des programmes reposant sur quatre grands axes: la création d'outils, l'élaboration de matériels didactiques, la diffusion d'informations par le biais d'ateliers et de séminaires et l'assistance directe.

Les sujets proposés pourraient être regroupés dans des programmes, compte tenu de leurs liens ou des similitudes entre eux, comme suit:

Programme 1 Infrastructure de l'information et de la communication

Développement des réseaux fixe, mobile et large bande, y compris réseaux de radiodiffusion et gestion du spectre, communications rurales et télécommunications d'urgence et secours en cas de catastrophe.

Programme 2 Cybersécurité et applications des TIC

Applications particulières de l'utilisation des TIC, notamment dans les domaines suivants: cybergouvernement, cybersanté, cyberenvironnement et changements climatiques, etc., et promotion de la sécurité et de la confiance dans l'utilisation des TIC, y compris la protection des jeunes et des enfants.

Programme 3 Environnement propice

Politiques et questions de réglementation relatives aux télécommunications/TIC, y compris aspects économiques des TIC (analyse de marché, modélisation des coûts et tarifs) et statistiques (indicateurs, mesure de la société de l'information).

Programme 4 Renforcement des capacités et autres initiatives

Faciliter l'accès à l'information et au savoir pour tous, en particulier pour l'engagement des femmes, des jeunes et des enfants, des populations et des communautés autochtones vivant dans des zones mal desservies, et d'autres groupes défavorisés, grâce à des activités favorisant l'intégration dans l'univers en ligne et la cyberaccessibilité.

Répondre aux besoins spécifiques des PMA, des PEID et des pays ayant des besoins spécifiques

Objectif: Fourniture d'une assistance spéciale aux PMA, aux PEID et aux pays ayant des besoins spécifiques (pays sortant d'une guerre, pays frappés par des catastrophes naturelles, etc.) afin de répondre à leurs besoins prioritaires dans le domaine des TIC.

Pour atteindre l'objectif susmentionné, les mécanismes suivants seront utilisés:

1. Programme spécial en faveur des PMA, des PEID et des pays ayant des besoins spécifiques.
2. Initiatives mondiales en faveur des PMA, des PEID et des pays ayant des besoins spécifiques.

Initiatives régionales pour la région Europe

Les initiatives régionales pour la région Europe sont mises en place pour répondre à des besoins prioritaires spécifiques dans le domaine des TIC, dans le cadre de partenariats ou de la mobilisation de ressources afin de mettre en oeuvre des projets de petite, de moyenne ou de grande envergure. Au titre de chaque initiative régionale, des projets seront élaborés et mis en oeuvre pour répondre aux besoins de la région.

1 Cyberaccessibilité en Europe centrale et orientale – L'Internet et la télévision numérique pour les personnes aveugles ou malvoyantes (Documents 10 et 12)

Objectif: Fournir une assistance aux Etats Membres afin d'assurer une cyberaccessibilité (notamment accès à l'information et accès à l'Internet) pour les personnes aveugles ou malvoyantes.

Résultats attendus

1. Création de bibliothèques/bases de données spécialisées nationales et régionales afin de fournir aux personnes aveugles ou malvoyantes un accès à l'Internet à grande échelle.
2. Mettre en place des équipements (matériels et logiciels) adaptés, assurer une formation pour les utilisateurs et les formateurs.
3. Promouvoir et encourager l'adoption généralisée des services d'accès à la télévision numérique.

2 Radiodiffusion numérique

Objectif: Aider les Etats Membres de l'UIT d'Europe centrale et orientale à passer de façon harmonieuse de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique, compte tenu de l'Accord GEO6 (radiodiffusion numérique de Terre), ainsi que des travaux entrepris par les organisations et entités régionales européennes concernées, pour éviter les doubles emplois.

Résultats attendus

1. Aperçu des cadres politiques et réglementaires pour la radiodiffusion numérique de Terre, y compris pour la télévision mobile.
2. Mise en place d'un mécanisme adapté pour la conversion des archives analogiques en archives numériques.
3. Fourniture d'une assistance pour la mise en oeuvre de services et d'applications multimédias interactifs.
4. Echange des données d'expérience acquises dans le cadre de la mise en oeuvre de cette initiative avec des radiodiffuseurs et des fournisseurs de services de la région et d'autres régions.

3 Cyberapplications, y compris la cybersanté

Objectif: Echanger de bonnes pratiques concernant la mise en oeuvre de cyberapplications, notamment de la cybersanté.

Résultats attendus:

1. Accélérer et faciliter le stockage et la transmission de données médicales et d'informations relatives à la santé à l'intention des prestataires et des professionnels des soins de santé, des particuliers et des patients, des milieux universitaires, des chercheurs et des décideurs, notamment, ainsi que l'accès à ces données.

2. Renforcer les capacités et améliorer la prestation de services de soins de santé, en particulier dans les zones rurales et isolées.
 3. Réduire les frais opérationnels et administratifs liés à la mise en oeuvre des services de soins de santé.
-